

INONDATION

Une inondation est une submersion, lente ou rapide, d'une zone géographique habituellement hors d'eau.

Les inondations peuvent être dues à :

- une crue du cours d'eau : suite à de fortes précipitations, il sort de son lit habituel. Dans le Gard, les crues peuvent être très rapides et brutales, de type torrentielles.
- des phénomènes de ruissellement urbain : suite à de fortes précipitations, le réseau d'écoulement d'eaux pluviales est saturé et submerge les points bas ainsi que les chaussées.

L'inondation est conditionnée par différents phénomènes, notamment météorologiques, tels que orages, pluies intenses, mais également par l'état du bassin versant et les caractéristiques du cours d'eau.

Plusieurs fois par an, de violents systèmes orageux apportent des précipitations intenses sur les régions méditerranéennes.

Sur nos secteurs, on distingue deux grands types de fortes précipitations :

- **celles pour lesquelles l'influence du relief est prépondérante.** L'exemple de l'épisode cévenol illustre parfaitement cette situation. Les épisodes cévenols ont généralement lieu au début de l'automne, quand la mer est encore suffisamment chaude, et se produisent par vent de Sud/Sud-Est notamment sur les massifs des Cévennes. Ils résultent des conditions météorologiques suivantes : l'air humide et chaud en provenance de la Méditerranée, proche du sol, va rencontrer de l'air très froid en altitude. Par cette rencontre, l'atmosphère deviendra très instable et orageuse. Bloqué par le relief et alimenté en air chaud et humide, le système orageux va déverser des quantités d'eau considérables et se reformer sur place pouvant ainsi durer plusieurs heures.
- **Celles pour lesquelles les situations orageuses sont liées exclusivement aux conditions météorologiques.** Ces systèmes orageux ne couvrent alors pas forcément des zones très étendues mais génèrent de très fortes intensités de précipitations. Ils peuvent, parfois, se régénérer (on parle de cellules stationnaires) en créant une vaste bulle d'air froid de surface qui agit alors comme un relief en soulevant la masse d'air toujours au même endroit.

Les repères de crues

Ils sont posés sur des bâtiments et infrastructures dont l'objectif est la sensibilisation au risque inondation et de favoriser la mémoire du risque.

Le Plan de Prévention des Risques Inondation (P.P.R.I.)

Élaboré par les services de l'État, les P.P.R.I. ont pour objectif de réduire les risques en fixant les règles relatives à l'occupation des sols et aux prescriptions de sécurité applicables à de nouvelles constructions en zone inondable. Ils peuvent également fixer des prescriptions ou des recommandations applicables aux biens existants. Ils créent des servitudes d'utilité publique intégrées dans les Plan Locaux d'Urbanisme.

Les bons réflexes ou consignes de sécurité

- Mettez à l'abri les produits sensibles (médicaments, produits chimiques, ...),
- Sécurisez les réseaux de gaz et d'électricité,

- Équipez votre habitation de batardeaux et clapets anti-retour.
- Évitez tout déplacement inutile, abritez-vous dans un bâtiment,
- En cas de déplacement indispensable, signalez votre départ et votre destination à vos proches, respectez les déviations mises en place et ne vous engagez pas sur des voies immergées ou situées à proximité de cours d'eau,
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont en sécurité,
- N'utilisez pas les équipements électriques (ascenseurs, ...),
- Ne descendez pas dans les sous-sols,
- Réfugiez-vous à l'étage,
- Mettez en sécurité les biens susceptibles d'être endommagés,
- Coupez les alimentations en électricité et en gaz,
- Écoutez la radio.
- Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique,
- Assurez-vous que l'eau du robinet est potable,
Aérez et désinfectez votre habitation,
- Faites l'inventaire des dégâts et déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.

P.P.R.I

Retrouvez le Plan de Prévention des Risques Inondation (P.P.R.I) de votre commune (zonage et règlement).

[Cliquez ici](#)